

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, tenue le 15 septembre 2015, à 18 heures, sous la présidence de M. Richard Lehoux, maire de la municipalité de Saint-Elzéar et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.**

**En présence de :**

<i>François Barret</i>	<i>Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon</i>
<i>Hugo Berthiaume, représentant</i>	<i>Municipalité de Saint-Elzéar</i>
<i>Michel Duval</i>	<i>Municipalité de Sainte-Hénédine</i>
<i>Adrienne Gagné</i>	<i>Municipalité de Sainte-Marguerite</i>
<i>André Gagnon</i>	<i>Municipalité de Saint-Bernard</i>
<i>Clément Marcoux</i>	<i>Municipalité de Scott</i>
<i>Jean-Marie Pouliot</i>	<i>Municipalité de Saints-Anges</i>
<i>Jacques Soucy</i>	<i>Municipalité de Frampton</i>
<i>Réal Turgeon</i>	<i>Municipalité de Saint-Isidore</i>
<i>Gaétan Vachon</i>	<i>Ville de Sainte-Marie</i>

*Formant le quorum de ce conseil malgré l'absence motivée de M. Réal Bisson, maire de la municipalité de Vallée-Jonction.*

*Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.*

#### **Résolution n° 12880-09-2015**

**Objet : Fonds de développement des territoires (FDT) – Priorité d'intervention 2015-2016**

*ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2015-2016 en fonctions des objectifs prévus à l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT);*

*ATTENDU que le conseil accepte les recommandations du comité de travail mandaté;*

*ATTENDU que ces priorités serviront de référence à l'octroi d'aide financière provenant du Fonds de développement des territoires;*

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaétan Vachon, appuyé par M. Michel Duval et résolu à l'unanimité :*

*D'adopter les priorités suivantes :*

...2

Secteur	Défis
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>✓ Développer des programmes d'attraits qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire et secondaire.</li> </ul>
Économie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Soutenir les organismes de développement économique en lien avec l'entrepreneuriat et le tourisme.</li> <li>✓ Assurer la vitalité des secteurs, commercial et manufacturier, de la Nouvelle-Beauce en regard au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises.</li> <li>✓ Apporter notre contribution à la réalisation du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA) et du Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR), cap 2025.</li> </ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accroître la collaboration entre les municipalités et répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures et de services, particulièrement en matière de loisirs et de culture.</li> </ul>
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.</li> <li>✓ Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole.</li> <li>✓ Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté.</li> </ul>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>✓ S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains.</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faciliter les déplacements – pédestre, cyclable, routier, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires, - de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.</li> <li>✓ Poursuivre le recrutement de nouveaux médecins.</li> </ul>
Planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réviser et conformer le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) à la réalité des défis et des actions avancés par les partenaires dans la planification stratégique, Vision Nouvelle-Beauce 2025 et le Plan de développement du territoire et des activités agricole (PDTAA).</li> </ul>

*De plus, le conseil autorise la publication de ces priorités sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce.*

***Signé***

---

Mario Caron, OMA  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

***Signé***

---

Richard Lehoux  
Préfet

*Copie certifiée conforme, ce 17 septembre 2015*



---

Mario Caron, OMA  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier